

Le Président

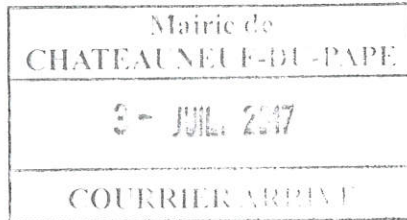
Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Hanane EL MASNAOUI-TAOUIL

Ligne directe : 04 90 14 87 26

Fax : 04 90 82 97 49

Courriel : helmasnaoui@vaucluse.cci.fr



Monsieur Claude AVRIL
Maire
Hôtel de Ville
B..P. 56
84232 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

N/Réf. : HEM/BG-160-06/2017

Avignon, le **30 JUIN 2017**

Objet : Projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de Châteauneuf-du-Pape

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du dossier portant sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

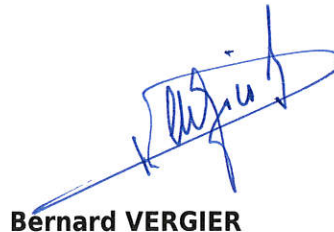
L'ensemble des observations transmises lors d'une précédente consultation ont été retranscrites dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et le diagnostic. Nous notons également que deux Orientations d'Aménagement et de Programmation ont été réalisées en réponse aux problématiques soulevées lors de notre dernier avis sur le développement du tourisme et la diversification des logements.

La CCI de Vaucluse tient à vous rappeler la nécessité de desservir le territoire par les réseaux numériques. En effet, il est primordial d'améliorer la desserte en très haut débit et en fibre optique, notamment pour maintenir et attirer des entreprises.

Au regard de ces éléments, la CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Cet avis est émis sous condition suspensive de réitération par la plus prochaine Assemblée Générale de l'institution Consulaire dont un extrait certifié conforme de la délibération vous sera joint immédiatement à l'issue de la tenue de cette Assemblée Générale.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Bernard VERGIER